Les crédits

[Français]

Le programme d'infrastructure est une initiative à coûts partagés, à laquelle chaque palier de gouvernement au Canada, fédéral, provincial, territorial et municipal, contribuera la somme de 2 milliards de dollars pour un total de 6 milliards de dollars au cours des deux prochaines années. Il y aura aussi une certaine flexibilité afin de permettre un financement restreint au cours de la troisième année. Le programme repose sur la collaboration de tous les gouvernements afin d'appuyer les investissements dans le secteur des infrastructures. Le programme est aussi admissible aux investissements du secteur privé dans le cadre de ces initiatives visant le public, si de tels investissements peuvent être utiles et aider les gouvernements locaux.

• (1225)

Une portion fédérale a déjà été affectée à chaque province et territoire, le tout étant fondé sur une formule tenant compte de la population et du taux de chômage. Une formule qui, soit dit en passant, avait obtenu l'accord de tous les premiers ministres en décembre dernier. Chaque province et territoire égalera la contribution fédérale, et il en est de même pour les municipalités et les gouvernements locaux.

Le programme d'infrastructure veut accélérer la relance économique, tout en répondant aux besoins de renouvellement et de rehaussement des infrastructures au Canada. De cette façon, le programme devrait aider les municipalités et les collectivités à utiliser une technologie nouvelle, efficace et qui respecte l'environnement, en plus d'améliorer la compétitivité et la productivité.

Nous avons noté une baisse importante des efforts d'investissement dans les infrastructures publiques au Canada. En 1960, nos trois paliers de gouvernement ont investi 4,3 p. 100 du produit domestique brut dans le capital fixe. En 1980, ce pourcentage est passé à 2,5 p. 100.

Les membres de l'opposition maintiennent avec insistance que les budgets sont trop restreints pour permettre d'investir dans les infrastructures maintenant. Nous ne sommes aucunement d'accord avec cette affirmation.

[Traduction]

Le bon état de nos villes et de nos municipalités est au coeur même de la santé de nos économies. De bonnes routes et des services de transport efficaces permettront de diminuer les coûts assumés par les individus et les entreprises, d'éviter les dispendieux retards, de réduire l'usure des véhicules et d'abaisser les frais d'exploitation. De même, des réseaux d'aqueduc et d'égout sont aussi indispensables à l'industrie des services et au commerce qu'à la santé des Canadiens et à la qualité de notre environnement. En l'absence de ces services, il est impossible d'attirer de nouvelles industries ou de garder les industries existantes, les économies locales stagnent et les collectivités meurent.

Nos infrastructures ont commencé à se dégrader et elles continueront à le faire. Nous avons beaucoup entendu parler de la dette qui pèse sur notre pays et sur nos enfants. Pour remplacer des infrastructures que nous négligeons, il en coûtera bien davantage que pour les entretenir. Si nous ne réagissons pas immé-

diatement, la dette que nous laisserons à nos enfants prendra la forme d'égouts délabrés, d'eau contaminée, de ponts en état de désagrégation et de routes défoncées.

L'amélioration des infrastructures et de la qualité de vie à laquelle s'attendent les Canadiens procure des avantages à long terme. En rénovant les infrastructures, on se dote d'installations améliorées et écologiques. Pour préserver notre qualité de vie, il est important de créer un milieu propre et agréable, un milieu accueillant où il fait bon travailler, vivre ou faire des affaires.

Dans chacune de vos villes, il y a des secteurs d'activité qui ont un urgent besoin d'investissements en matière d'infrastructure pour demeurer compétitifs. Ces investissements sont nécessaires, car ils permettront aux Canadiens et à toutes les localités du pays de demeurer compétitifs et de continuer de jouir de la qualité de vie qui fait la renommée du Canada.

Nous voulons créer les infrastructures économiques, sociales et technologiques nécessaires afin d'appuyer les efforts que déploieront nos concitoyens au cours des prochaines années pour bâtir un Canada plus fort. Le programme de rénovation des infrastructures est un programme national. Nous investissons dans chaque province et dans chaque territoire, et chaque province et chaque territoire, de même que les municipalités, investiront dans les divers projets une somme identique à la nôtre.

• (1230)

Le programme d'infrastructure que nous proposions s'est réalisé. Tous les intervenants ont signé des accords cadres, aux termes desquels les trois niveaux de gouvernement du Canada uniront leurs efforts pour créer des emplois et protéger les intérêts des Canadiens. Que le gouvernement ait réussi deux mois à peine après son élection à réunir autour de la table des négociations tous les intervenants et à leur faire signer ces accords témoigne de son engagement.

Les Canadiens veulent le bien-être économique de leur pays. Ils possèdent des entreprises et veulent que celles-ci poursuivent leurs activités. Il faut compter sur la collaboration de ces Canadiens si nous voulons que le programme atteigne ses objectifs.

Tous les députés ont compris que ce programme touchera, d'une façon ou d'une autre, leur circonscription et leurs électeurs. Ils pourraient sûrement tous nommer de mémoire des projets utiles que leur ont signalés leurs électeurs. Non seulement ces projets seraient utiles aux collectivités, mais ils donneraient également un coup de pouce aux entreprises locales. Partout, ces projets serviraient à donner du travail aux gens, à ceux qui ne travaillent pas actuellement. Il s'agit d'un programme favorisant la création d'emplois là où ça compte, c'est-à-dire dans les foyers, les entreprises et les quartiers de l'ensemble du Canada.

Dans chaque province, des projets seront soumis à un comité mixte de gestion par les municipalités, les conseils scolaires et d'autres groupes locaux. Cela signifie que le palier local, soit les localités de tout le pays, constituera la clé du programme. Les projets que les municipalités voudront approuver, ceux qu'elles voudront adopter comme prioritaires, seront ceux qui toucheront à l'infrastructure.